

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 332

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous préparons la vraie crise de l'énergie

Après quelques semaines de pause, il sera temps — mais n'avions-nous pas trop « forcé la dose » avant les mois d'été, au point de sembler rabâcher ? — de reprendre la discussion dans ces colonnes sur la politique de l'énergie helvétique. A titre d'introduction à de nouveaux développements, cette lettre d'un lecteur bâlois qui nous écrit sous enveloppe frappée au signe « Stop à l'énergie nucléaire — 1975 Année européenne contre l'énergie nucléaire », et sur papier « régénéré à 100 % » (« une contribution active à la protection de l'environnement ») (Réd.).

Le programme de construction de centrales nucléaires qui nous est imposé risque, outre tous les dangers qu'il fait courir à l'environnement, de nous précipiter dans une crise de l'énergie sans précédent dans l'histoire : telle est la thèse que démontre brillamment le professeur suédois Gösta Walin dans son livre « Energikrisen : en bluff » (Bokförlaget Prisma, Stockholm). En effet, contrairement aux affirmations de leurs promoteurs, les centrales nucléaires ont un très mauvais rendement, si l'on veut bien se donner la peine de considérer leur bilan global. Il n'est même pas prouvé que, durant sa période d'exploitation qui se limite — rappelons-le — à une vingtaine d'années, une centrale produise autant d'énergie qu'il en aura fallu pour la construire (un million de tonnes de béton, d'immenses pièces en aciers spéciaux, des quantités de machines de chantier, des bassins d'accumulation qu'elle devra remplir pendant les périodes de faible demande de courant...) et pour son exploitation (prospection, extraction, enrichissement, transport du combustible, puis transport et retraitement des déchets... dont on ne sait d'ailleurs toujours pas que faire). Il semble bien que nous sommes en train de gaspiller l'énergie dont nous disposons aujourd'hui

— essentiellement sous forme de pétrole — pour construire des centrales dont le rendement risque fort de se révéler négatif. Or toute notre économie et notre technologie comptent sur la promesse d'une abondance d'énergie disponible à l'avenir. Le risque est donc que, lorsque nous aurons enfin compris que le bilan de l'affaire est négatif, et enfin admis que le problème des déchets ne connaît aucune solution écologiquement acceptable, nous nous voyions forcés de mettre hors service les centrales actuellement en construction et de devoir brusquement limiter notre appétit de kilowatts.

Que propose alors Gösta Walin ? Un impôt sur l'énergie.

L'idée est la suivante : Puisque nous devons de toute façon nous limiter un jour, mieux vaut le faire progressivement et de manière planifiée. L'énergie est actuellement gaspillée parce qu'elle est trop bon marché. En introduisant un impôt élevé sur l'énergie et en réduisant fortement l'impôt sur les salaires, on n'augmenterait pas la charge fiscale globale de la collectivité ; en revanche, on favoriserait ceux qui économisent l'énergie

et on se préparerait peu à peu aux inévitables économies d'énergie que l'avenir nous imposera. « Les différents facteurs de production tels que main-d'œuvre, connaissance et énergie entrent en concurrence les uns avec les autres dans l'exploitation. Si l'un d'eux est frappé d'un impôt, cela signifie que, relativement, les autres sont favorisés, c'est-à-dire subventionnés.

» La main-d'œuvre, de même que la connaissance — c'est-à-dire le supplément de pouvoir de production que possède la main-d'œuvre qualifiée — sont frappés d'impôts très élevés. Ainsi l'énergie risque d'être exploitée pour remplacer de la main-d'œuvre au-delà de ce qui est économiquement l'optimum. Nous avons comme résultat une population sous-employée combinée avec une « crise de l'énergie ». (Gösta Walin).

Il est temps d'abandonner les illusions de la croissance sans limites et sans autre but qu'elle-même, et de chercher les moyens réalistes nous permettant de vivre en un vrai équilibre avec notre environnement.

François Burnier

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Questions superflues et questions indispensables

Eu tort, la semaine passée, de dire des sottises sur le compte de mon grand ami, Me Manuel... Aurais bien besoin de lui et de ses lumières pour débrouiller la situation inextricable de l'un de mes amis, qui m'écrit ce qui suit :

« Je me suis marié voici quelques années avec une veuve, qui avait une fille de 18 ans.

» Mon père devint amoureux de cette jeunesse, et comme il était veuf, il l'épousa.

» Il devint ainsi mon gendre, et ma belle-fille devint ma mère (marâtre) en tant que femme de mon père.

» Quelque temps plus tard, ma femme a accouché d'un fils, qui est le (demi) beau-frère de mon père, et en même temps mon oncle en qualité de frère de ma mère (marâtre), c'est-à-dire de ma belle-fille, femme de mon père.

» Cette dernière a également eu un enfant, qui est mon demi-frère et mon petit-fils tout à la fois.

» D'où il s'ensuit que ma femme est en même temps ma grand-mère, puisque la femme de mon père est sa fille.

» Quant à moi, je suis le mari de ma femme et aussi son petit-fils.

» Et comme le mari de la grand-mère de quelqu'un est le grand-père de ce quelqu'un, il s'ensuit que je suis mon propre grand-père... »